



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le seizième jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-huit à seize heures trente (2018-01-16) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2018-01-001

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 16 janvier 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 16 janvier 2018 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2018-01-002

Adoption du procès-verbal de la session spéciale adoption budget TNO du 12 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale adoption budget TNO du 12 décembre 2017 tel que présenté."

2018-01-003

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 12 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 12 décembre 2017 tel que présenté."

Correspondances

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Sécurité publique - Calcul détaillé de la facture estimée pour 2018 - Services de la Sûreté du Québec MRC de Sept-Rivières

MAMOT- Pacte rural 2014-2019 - Remboursement au ministère des Finances

2018-01-004

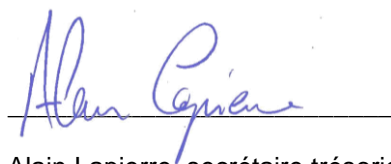
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 11 janvier 2018

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 11 janvier 2018, de 238 872.49 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2018-01-005

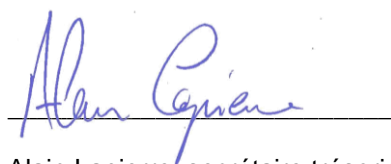
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 11 janvier 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 11 janvier 2018, de 29 597.74 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2018-01-006

Octroi d'une aide financière pour Les Arts et la Ville - 31e Colloque annuel

ATTENDU QUE la demande de partenariat soumise en date du 11 décembre 2017 concernant la tenue du 31e Colloque les Arts et la Ville qui aura lieu à Sept-Îles du 6 au 8 juin 2018.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 1 500 \$ à titre de collaborateurs pour l'organisation du 31e colloque les Arts et la Ville qui aura lieu du 6 au 8 juin 2018 à Sept-Îles;

QUE les sommes soient prises à même le poste « projets spéciaux »."

2018-01-007

Octroi d'une aide financière au Cégep de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Cégep de Sept-Îles souhaite intensifier ses démarches de recrutement pour contrer les prévisions démographiques qui menacent la survie de certains programmes et la vitalité de l'institution particulièrement d'ici 2020;

ATTENDU QUE la Côte-Nord a enregistré le bilan migratoire le plus négatif de la province avec une perte de 1 339 résidents et qu'elle accuse le déficit le plus marqué chez les 15-24 ans avec le départ de 350 personnes selon l'institut de la statistique du Québec;

ATTENDU QUE ce solde migratoire négatif s'est accentué en 2016-2017;

ATTENDU QUE L'aide de 25 000 \$ octroyé au Cégep en 2016 par la résolution 2016-10-191;

ATTENDU LA demande de soutien financier sur trois ans et le rapport 2016-2017 concernant les démarches du Cégep face aux recrutements.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 30 000 \$ par année, pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020;

QU'un bilan des activités de recrutement annuel soit déposé au conseil de la MRC avant le versement de la subvention subséquente;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT - Projets régionaux »."

2018-01-008

Octroi d'une aide financière pour la Ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le 5 novembre 2014, le gouvernement du Québec a signé, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités;

ATTENDU QUE le programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles permet aux municipalités de bénéficier des retombées de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que de la mise en place sur leur territoire des nouveaux projets d'exploitation des ressources naturelles;

ATTENDU QUE dans le cadre d'un premier volet, des sommes sont allouées pour une durée déterminée aux municipalités accueillant de nouveaux projets d'exploitation des ressources naturelles;

ATTENDU QUE dans le cadre d'un second volet, les sommes seront réparties entre les régions au prorata du PIB régional résultant de l'exploitation des ressources naturelles puis entre les MRC ou les villes hors MRC admissibles au prorata de leur population;

ATTENDU QUE les règles du programme ont été modifiées substantiellement conformément à ce qui a été convenu dans l'accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019;

ATTENDU QUE pour la MRC de Sept-Rivières, la partie « tenant lieu d'un accès aux redevances sur les ressources naturelles » passe de 328 721 \$ à 814 000 \$ pour l'exercice 2016;

ATTENDU QUE la MRC a adopté un budget 2016 avec des prévisions de 328 721 \$;

ATTENDU QUE par conséquent les résultats de l'exercice financiers ont dégagé un surplus attribuable en grande partie à cette augmentation des redevances ;

ATTENDU LA volonté politique de redistribuer le surplus de 479 279 \$ aux municipalités de Port-Cartier et Sept-Îles pour leur développement économique;

ATTENDU QUE les maires se sont entendus sur un partage de 119 819 \$ pour la ville de Port-Cartier et de 359 460 \$ pour la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE l'orientation prise par la ville de Port-Cartier d'allouer le montant de 119 819 \$ à sa corporation de développement économique, et ce par l'entente 2018 conclue entre la CDE et la MRC pour les services en développement économique;

ATTENDU QUE pour la ville de Sept-Îles l'orientation fut de verser la somme de 359 460 \$ directement à la ville de Sept-Îles.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi une subvention de 359 460 \$ à la ville de Sept-Îles pour son développement économique;

QUE les sommes soient prises à même le poste « surplus non affecté »."

2018-01-009

Participation au colloque *Au-delà de la biométhanisation et du compostage*

ATTENDU QUE le *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020* (PGMR) de la MRC de Sept-Rivières est en vigueur depuis février 2017;

ATTENDU QUE l'enjeu principal à l'atteinte des objectifs du PGMR est la mise en place d'un système de collecte et de traitement des matières organiques;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières se doit de parfaire son expertise dans le domaine afin de conseiller adéquatement les municipalités dans la mise en œuvre d'un tel service;

ATTENDU QUE Réseau Environnement organise un colloque dédié à ce sujet le 5 février 2018 à Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable, soit autorisée à participer au colloque *Au-delà de la biométhanisation et du compostage* le 5 février 2018;

QUE les frais relatifs à la participation à cette activité soient remboursés selon la politique en vigueur."

2018-01-010

Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant le projet.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « CRECN - Préservons la pointe de Moisie – Balisage du circuit de sentiers » retenu et présenté dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en accordant une aide financière de 7 600 \$;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2018-01-011

Adoption du règlement 01-2018 règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2018

ATTENDU QU'un avis de motion et une demande de dispense de lecture ont été déposés le 12 décembre 2017 par le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier, monsieur Alain Thibault.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le règlement 01-2018 règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2018."

2018-01-012

Programme RénoRégion : Hausse de la valeur maximale d'un logement admissible

ATTENDU QUE depuis le lancement du programme RénoRégion en 2015, pour qu'un logement soit admissible, sa valeur maximale ne pouvait excéder 100 000 \$;

ATTENDU QU'à compter du 1er avril 2018, la valeur uniformisée maximale d'un logement admissible peut-être majoré à 115 000 \$;

ATTENDU QU'il demeure de la responsabilité des partenaires de déterminer cette valeur maximale sur leur territoire, sans toutefois dépasser la nouvelle limite permise;

ATTENDU QUE la modification de la valeur uniformisée maximale du logement dans une municipalité ou MRC doit être officialisée par le biais d'une résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise l'augmentation de la valeur uniformisée maximale du logement admissible au programme RénoRégion à 115 000 \$, et ce à compter du 1er avril 2018;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit autorisé à signer les documents concernant la hausse de valeur du programme RénoRégion avec la SHQ."

2018-01-013

Dépôt d'une demande d'aide financière au MAMOT pour la mise en commun de services et d'activités en milieu municipal

ATTENDU QUE le *Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020* (PGMR) de la MRC de Sept-Rivières est en vigueur depuis février 2017;

ATTENDU QUE le PGMR dépeint l'actuel système municipal de gestion des matières résiduelles comme présentant diverses faiblesses notamment au niveau de la disparité dans le mode de fonctionnement municipal, l'absence de concertation et de partage de ressources inter-municipalité et le manque d'actions de sensibilisation terrain hors de la période estivale;

ATTENDU QUE les ressources humaines dédiées en environnement dans le monde municipal sont principalement dédiées au volet opérationnel des programmes;

ATTENDU QUE pour atteindre les objectifs du PGMR, il est nécessaire que des ressources soient consacrées à l'analyse, au développement et à la mise à œuvre de nouveaux programmes dans les municipalités;

ATTENDU QUE les municipalités et la MRC bénéficieraient d'un gain en efficacité à partager différents services et activités;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire offre un Programme pour mettre en commun des services et des activités en milieu municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières dépose une demande d'aide financière au *Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal* du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE cette demande d'aide financière concerne la création d'un poste de coordonnateur de projets en gestion des matières résiduelles à la MRC de Sept-Rivières de septembre 2018 à décembre 2019;

QUE l'objectif de ce projet soit de mettre en place les facteurs de succès liés à la réalisation de projets impliquant les trois partenaires municipaux, soit la Ville de Port-Cartier, la Ville de Sept-Îles et la MRC de Sept-Rivières;

Que le conseil d'Innu Takuiakan Uashat mak Mani-utenam soit sollicité pour participer à chaque projet qui sera réalisé selon les modalités du PGMR en vigueur;

QUE les tâches liées à ce poste incluent la mise en œuvre de projets touchant l'ensemble des municipalités de la MRC et liés aux grands enjeux du PGMR tels que la gestion des matières organiques, la valorisation des résidus de construction, rénovation et démolition et la performance des industries, commerces et institutions;

QUE le directeur général soit responsable de l'embauche et de l'évaluation du coordonnateur de projets et que le travail de ce dernier soit réalisé en étroite collaboration avec la conseillère en environnement et développement durable."

2018-01-014

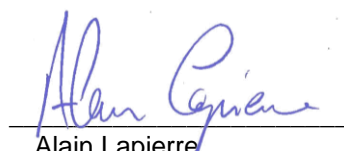
Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 16 janvier 2018 soit levée à 16 h 50."


Réjean Porlier
Préfet


Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 11 JANVIER 2018

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de janvier 2018	9 922.34 \$
2. ALAIN THIBAUT	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 12 décembre 2017.....	65.80 \$
3. MARIE CORBEY	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 12 décembre 2017.....	65.80 \$
4. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres décembre 2017.....	83.80 \$
5. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour décembre 2017.....	24.00 \$
6. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Remboursement droits de scolarité sur cours réussi, automne 2017.....	239.10 \$
7. VINCENT CARBONNELLE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour novembre et décembre 2017.....	71.80 \$
8. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour décembre 2017.....	9 726.58 \$
9. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour décembre 2017.....	19 136.94 \$
10. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour décembre 2017.....	469.12 \$
11. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, décembre 2017.....	8 150.54 \$
12. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour janvier 2018 (Industrielle Alliance).....	7 204.37 \$
13. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de décembre 2017.....	3 226.43 \$
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de janvier 2018.....	3 226.43 \$
14. COGECO	
Réf. : -Frais pour janvier 2018.....	58.63 \$
Réf. : -Frais pour février 2018.....	58.63 \$
15. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour décembre 2017.....	120.06 \$
16. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Comptoir 560; repas caucus 28 novembre 2017.....	119.69 \$
Réf. : -Canadian Tire; achats divers bureau.....	194.21 \$
Réf. : -Bureau en gros; achat clavier ordinateur DG.....	80.18 \$
Réf. : -Postes Canada; envois carrières et sablières et retenue de courrier.....	99.10 \$
Réf. : -Resto Bar Chez Omer; repas DG et Denis Cléments 10 novembre 2017.....	54.50 \$
Réf. : -Café Chez Sophie; repas TGIRT, 5 Décembre 2017.....	179.30 \$
Réf. : -R.D.P.R.M.; demande de service, Ministère de la Justice.....	90.00 \$
Réf. : -Gagnon Frères; certificat-cadeau, P.Gagnon, 20 années de service.....	200.00 \$
Réf. : -BMR Lauremat; certificat-cadeau, R.Haince, 25 années de service.....	250.00 \$
Réf. : -BMR Lauremat; achats divers pour centre communautaire.....	47.99 \$
Réf. : -Wal-Mart; achats divers bureau.....	39.40 \$
Réf. : -Au domaine Fleuri; achat fleurs, décès mère C.Bouchard.....	119.53 \$
Réf. : -Lebeau Vitres d'autos; réparation pare-brise Camion Dodge Ram.....	126.46 \$

17. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, novembre et décembre 2017.....	50.00 \$
18. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion décembre 2017.....	91.09 \$
19. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} janvier 2018.....	67.12 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 janvier 2018.....	110.97 \$
20. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour décembre 2017.....	122.32 \$
21. TELUS QUÉBEC	
Réf. : -Frais inter. novembre, services décembre 2017.....	43.30 \$
22. MAP DESIGN	
Réf. : -Écopatrouille, plaque partenaire Alouette.....	225.81 \$
Réf. : -Aide mémoire MRC 2018.....	3 473.39 \$
23. MESSAGERIE AILE-AIR	
Réf. : -Transport enveloppes septembre 2017.....	9.62 \$
24. BLEUETS GRENIER INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	5 000.00 \$
25. CTASI	
Réf. : -Transport Interbus, juin à novembre 2017.....	32 250.00 \$
26. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 décembre 2017).....	34.50 \$
27. GROUPE ATTRACTION RADIO	
Réf. : -Écocapsules, novembre 2017.....	264.44 \$
28. PAGES JAUNES	
Réf. : -Frais pour janvier 2018, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	181.95 \$
29. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, novembre 2017.....	118.42 \$
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, décembre 2017.....	28.74 \$
30. 9355-0101 QUÉBEC INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	6 000.00 \$
31. BOUTIQUE MARIE-FLEUR	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
32. CANADIAN TIRE	
Réf. : -Programme de compostage domestique.....	385.00 \$
33. RENARD BLEU INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
34. PIERROT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local #16, janvier et février 2018.....	551.88 \$
35. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Achats chèques comptes payables et enveloppes fenêtres.....	580.06 \$
Réf. : -Contrats entretien et soutien des applications, 2018.....	13 963.71 \$
36. ROMÉO VACHER	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
37. OLIVIER SEPT-ÎLES CHRYSLER DODGE JEEP RAM INC.	
Réf. : -Réparation camion Dodge Ram.....	261.86 \$
38. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Vœux des Fêtes.....	390.92 \$
39. GROUPE ULTIMA	
Réf. : -Assurances générales pour 2018.....	10 103.00 \$

40. MINISTRE DES FINANCES	
Réf. : -Remboursement somme non utilisée, pacte rural 2014-2019.....	2 876.00 \$
41. FQM	
Réf. : -Adhésion pour 2018.....	1 666.89 \$
42. COMAQ	
Réf. : -Cotisation annuelle 2018, Alain Lapierre.....	586.37 \$
43. JAGUAR MÉDIA	
Réf. : -Abonnement annuel 2018, Réseau d'information municipale.....	632.36 \$
44. JURISMÉDIA INC.	
Réf. : -Renouvellement abonnement 2018, Gestionnaire de prêts Margill.....	862.31 \$
45. STAPLES AVANTAGE	
Réf. : -Frais de transport.....	12.58 \$
46. COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION DE SKI GALLIX	
Réf. : -Versement du 7 janvier 2018, tel entente.....	82 500.00 \$
47. PROMOTEK	
Réf. : -Rapports septembre et octobre 2017.....	878.67 \$
48. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursements TPS et TVQ au 30 septembre 2017.....	1 201.67 \$
49. GLOBALSTAR	
Réf. : -Frais utilisation téléphone satellite, 2018.....	896.81 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	238 872.49 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER

TNO LAC-WALKER AU 11 JANVIER 2018

1. MRC DE SEPT-RIVIERES

Réf. : -Dépenses partageables pour janvier 2018..... 14 862.00 \$
Réf. : -Frais, aide mémoire MRC, 2018..... 23.00 \$

2. HYDRO-QUÉBEC

Réf. : -Éclairage public pour novembre 2017..... 641.01 \$
Réf. : -Éclairage public pour décembre 2017..... 662.38 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire, du 24 octobre au 21 décembre 2017. 695.81 \$

3. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE

Réf. : -Réception matières recyclables décembre 2017..... 217.60 \$

4. L'IMMOBILIÈRE

Réf. : -Gestion du rôle, janvier 2018..... 2 395.31 \$

5. VILLE DE SEPT-ÎLES

Réf. : -Enfouissement sanitaire pour novembre 2017..... 297.74 \$

6. PG SOLUTIONS

Réf. : -Achats comptes de taxes, enveloppes, reçus..... 525.53 \$

7. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE

Réf. : -Réception des matières recyclables, novembre 2017..... 55.91 \$

8. BESNIER DION RONDEAU

Réf. : -Dossier mise en demeure, Marco Dionne..... 183.97 \$

9. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES

Réf. : -Contrat de neige, pourtour du lac daigle, versement 3/6..... 6 748.08 \$
Réf. : -Contrat de neige, 1.7 KM, versement 3/6..... 1 333.99 \$
Réf. : -Travaux, nivelage chemin du lac daigle 2 novembre 2017..... 510.49 \$

10. GROUPE ENVIRONEX

Réf. : -Analyses eau, centre communautaire, décembre 2017..... 444.92 \$

TOTAL DES DÉPENSES 29 597.74 \$